

L'enveloppe SOLEAU (documents INPI)

Qui peut la déposer ?

Toutes personnes (auteur, créateur, inventeur ...) voulant se constituer une preuve de création. Plusieurs personnes peuvent déposer une enveloppe SOLEAU.

Quand la déposer ?

Possibilité de le faire à tout moment. Mais pour que vous puissiez vous en servir comme preuve, il est recommandé de le faire dès la réalisation de la création.

Que doit-elle contenir ?

L'enveloppe SOLEAU est constituée de 2 compartiments, l'un pour l'inventeur, l'autre pour l'INPI. Vous devez donc introduire dans chaque compartiment les éléments que vous souhaitez dater, c'est-à-dire une description (texte) ou une reproduction 2D (Schémas, dessins, photos....) de la création, en 2 exemplaires parfaitement identiques.

/!\ Les prototypes ne peuvent pas faire l'objet d'un dépôt par enveloppe SOLEAU.

Le contenu est libre de toute présentation, mais il ne doit pas gêner la perforation au laser effectuée par l'INPI qui permet de dater l'enveloppe :

→ L'enveloppe ne doit pas comporter de corps « durs », il n'est pas possible d'insérer, par exemple du carton, du caoutchouc, du cuir, une disquette, une épingle, une agrafe...

→ L'enveloppe ne doit pas dépasser 5 mm d'épaisseur : vous ne pouvez introduire dans chaque compartiment qu'un maximum de 7 pages au format A4.

/!\ Si l'enveloppe SOLEAU ne peut être perforée, elle n'est pas enregistrée et elle vous est renvoyée à vos frais.

Où la déposer ?

Une fois remplie, l'enveloppe SOLEAU doit être pliée et cachetée. Il faut indiquer votre nom, prénoms et adresse aux emplacements prévus sur chaque volet.

L'enveloppe doit être transmise à l'INPI.

→ Par courrier éventuellement par lettre recommandée avec accusé réception à l'adresse du Bureau des Dessins et Modèles de l'INPI, imprimée sur l'enveloppe

La date qui sera prise en compte sera alors la date de réception à l'INPI de l'enveloppe.

→ En la remettant à l'INPI près de chez vous.

La date qui sera prise en compte sera alors la date du jour de votre dépôt à l'INPI.

Combien coûte-t-elle ?

L'enveloppe coûte 15 € l'unité.

La vie de l'enveloppe SOLEAU (documents INPI)

Après avoir enregistré et perforé l'enveloppe au laser pour la dater, l'INPI retourne l'un des deux compartiments en recommandé avec accusé réception. Vous devez le conserver précieusement sans le décacheter.

L'INPI conserve l'autre compartiment dans ses archives pendant une période de 5 ans, renouvelable 1 fois. Au-delà elle est détruite, sauf si vous demandez sa restitution.

Pour prolonger la vie de votre enveloppe SOLEAU

Pour renouveler votre enveloppe avant le terme des 5 ans, vous devez payer 15 € et adresser votre demande par courrier à l'adresse suivante :

INPI – Bureau des Dessins et Modèles
Gestion des enveloppes SOLEAU
13 bis, Rue de l'Épargne – BP 70249
60202 Compiègne CEDEX

N'oubliez pas de préciser le numéro et la date de dépôt de votre enveloppe SOLEAU et de joindre un chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'INPI. L'INPI vous adresse en retour un courrier précisant que le prolongement de l'archivage est accepté.

Pour vous faire restituer votre enveloppe SOLEAU

Pendant la période où elle est conservée à l'INPI, vous pouvez à tout moment demander que le compartiment archivé vous soit restitué. Pour cela vous devez adresser votre demande par courrier à l'adresse indiquée ci – dessus.

Même après 10 ans, il vous est recommandé de conserver les 2 volets car l'enveloppe SOLEAU pourrait encore servir de preuve en cas de litige.

En cas de litige

→ Si quelqu'un conteste la date de votre création ou de votre projet :

La personne qui conteste votre droit doit saisir le Tribunal compétent. Le Président du Tribunal demande alors à l'INPI de désarchiver l'enveloppe pour qu'elle soit produite comme preuve. L'enveloppe peut aussi être ouverte à votre demande, directement auprès de l'INPI. La présence d'un huissier permet de dresser un Procès-Verbal qui prouve le contenu de l'enveloppe.

→ Si vous contestez la date d'une création ou du projet de quelqu'un :

Vous devez saisir un Tribunal compétent. Le Président du Tribunal demande alors à l'INPI de désarchiver l'enveloppe pour qu'elle soit produite comme preuve.

C'est la comparaison du contenu des 2 volets qui authentifie le document.

/!\ Une fois l'enveloppe ouverte, conservez la précieusement ainsi que la copie éventuelle du jugement ou du Procès-Verbal.